

## Joignez-vous à nous pour contribuer positivement à la paix

### ✓ Devenez un membre de Conscience Canada (<http://www.consciencecanada.ca>)

L'ampleur de notre membership pourrait devenir un indicateur important du soutien à la cause de l'objection de conscience. L'adhésion à Conscience Canada est ouverte à tous ceux et celles qui appuient nos objectifs et qui donnent une cotisation annuelle de 10\$. Ainsi vous exprimerez votre objection de conscience, recevrez nos deux bulletins par année et pourrez voter à notre réunion annuelle.

### ✓ Participez aux discussions en ligne (<http://groups.yahoo.com/group/consciencecanada.ca>)

Demeurez informé et impliqué. Notre liste de discussion vous offre de l'information pertinente sur l'objection de conscience fiscale et les alternatives constructives contre la violence; elle fournit un réseau d'appuis politique, juridique et moral pour les opposants à la guerre.

### ✓ Opposez-vous aux impôts militaires grâce au Fonds en fiducie des impôts pour la paix

En envoyant la part militaire (ou une part symbolique) de vos impôts au Fonds en fiducie des impôts pour la paix de Conscience Canada, vous indiquez clairement au gouvernement canadien que vous voulez que vos impôts soient mis au service de la paix et non de la guerre. L'argent de ce Fonds est détenu pour vous en fiducie et vous sera remboursé sur demande (peu importe la raison).

### ✓ Écrivez au Premier ministre, au ministre des Finances et à votre députéE

Demandez l'adoption d'une *Loi sur l'objection de conscience fiscale* qui permettrait aux OC de voir la totalité de leurs impôts utilisée à des fins constructives et pacifiques, et à financer les alternatives à la guerre.

### ✓ Informez les gens au sujet des impôts militaires

Nous avons des dépliants, des livrets et d'autre matériel pour sensibiliser les gens aux impôts militaires et à la possibilité de contribuer plutôt à des alternatives pacifiques. Nous invitons les organismes à écrire des lettres pour appuyer l'adoption d'une loi des impôts pour la paix.

### ✓ Engagez-vous avec Conscience Canada

Devenez bénévole pour toute une gamme de projets (promotion des OC, adoption d'une loi, éducation, collectes de fonds, etc.) ou pour faire partie du conseil d'administration.

### ✓ Faites un don

Conscience Canada est une organisation à buts non lucratifs composée de bénévoles. Les dons vont directement pour l'éducation à la paix en créant une alternative légale au financement de la guerre.

# Conscience Canada

515 Langs Dive, Unit J, Cambridge, ON N3H 5E4 (250) 537-5251

Courriel: [consciencecanada@consciencecanada.ca](mailto:consciencecanada@consciencecanada.ca) • Site internet: <http://www.consciencecanada.ca>

## Comment rediriger la partie militaire de mes impôts?

Quelques OC déposent la part militaire de leurs impôts dans le Fonds en fiducie des impôts pour la paix de Conscience Canada. Ceux et celles dont les impôts sont déduits à la source par leur employeur peuvent faire un dépôt symbolique dans le Fonds en fiducie. D'autres donnent ce montant à des groupes travaillant à prévenir la guerre, à protéger les droits humains et à promouvoir la justice. Dans tous les cas, il est très important d'informer le gouvernement de votre objection à payer l'impôt militaire.

## Quelles seront les conséquences juridiques si je détourne la portion militaire de mes impôts?

Le gouvernement canadien ne reconnaît pas encore légalement l'objection de conscience à l'impôt militaire. Les OC qui ont détourné la part militaire de leurs impôts ont fait face à diverses réactions de la part de l'Agence du revenu du Canada, comme la saisie d'argent dans leur compte bancaire ou la rétention forcée d'une partie de leur salaire par leur employeur. Quelques OC ont choisi d'aller devant les tribunaux. Le réseau d'OC de Conscience Canada permet cependant aux gens de partager l'information et de se soutenir mutuellement.

## Est-ce que rediriger ainsi les impôts militaires va réduire le soutien du Canada au maintien de la paix?

La contribution du Canada aux missions de maintien de la paix de l'ONU est de \$36 millions sur \$1.1 milliard affecté aux missions outremer. Ce budget de \$36 millions représente la participation de seulement 60 Canadiennes et Canadiens sur les 65,000 personnes sous le commandement des Nations-Unies.

Nous croyons que les efforts pour la construction, la conciliation et le maintien de la paix sont mieux servis par des organismes non militaires, entraînés et équipés spécifiquement à cet effet. Certains OC sont complètement pacifistes tandis que d'autres appuient le développement d'une force de maintien de la paix de type policier sous contrôle civil ou de l'ONU, et dont tous les usages de la force devraient être justifiés.

# Conscience Canada



Investissez dans la paix  
Retirez votre contribution financière à la guerre